



COMMUNE D'ORP-JAUCHE

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Orp-Jauche, le 19 janvier 2026.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L1122-13 §1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communal qui aura lieu **le 27 janvier 2026 à 20h00 dans la Salle du Conseil et des Mariages, Place communale 6 à 1350 Orp-Jauche.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer,
Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,
Par ordonnance,

La Directrice générale,

Sabrina SANTUCCI

Le Bourgmestre,

Hugues GHENNE



ORDRE DU JOUR :
(première convocation)

1. PROCES-VERBAL

- 1.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025 ;

2. FINANCES

- 2.1. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl Royal Basket Club pour l'exercice 2025 ;

3. MARCHES PUBLICS

- 3.1. Marché de travaux ayant pour objet la réparation de revêtements en béton de ciment (Marché VII) – Décision de principe, approbation du CSCH, approbation des conditions et du mode de passation ;
3.2. Marché de travaux ayant pour objet la réfection de la toiture du bâtiment communal sis rue du Pirchat 2 appelé "salle AGEHO"– Décision de principe, approbation du CSCH, approbation des conditions et du mode de passation ;

4. PARTICIPATION CITOYENNE

- 4.1. Création d'un organe de participation citoyenne – Décision de principe et approbation du règlement ;
4.2. Approbation d'un règlement relatif à la mise en œuvre d'un budget participatif ;

HUIS CLOS

5. ENSEIGNEMENT

- 5.1. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 12 janvier 2026 et ayant trait à la désignation d'une institutrice primaire maternelle à l'école communale de Jauche/Folx-Les-Caves implantation de Jauche ;
5.2. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 12 janvier 2026 et ayant trait à la désignation de trois Maîtres de philosophie et citoyenneté dans les écoles communales - Toutes les implantations ;
5.3. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 12 janvier 2026 et ayant trait à la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à l'école communale de Jauche/Folx-Les-Caves implantation de Jauche ;
5.4. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 12 janvier 2026 et ayant trait à la désignation d'une institutrice primaire temporaire à l'école communale de Jandrain -Marilles ;
5.5. Mise à la pension définitive d'un maître de religion catholique.